

l'élévation du salaire et par suite le progrès vers l'égalité.....

Les services s'échangent contre les services.

La valeur est l'appréciation de deux services comparés.

D'après cela, épargner c'est avoir rendu un service, accorder du temps pour recevoir le service équivalent, ou, d'une manière plus générale, c'est mettre un laps de temps entre le service rendu et le service reçu...

Le laps de temps qui sépare les deux services échangés est lui-même matière à transaction comme à échange, car il a une valeur. C'est là l'origine et l'explication de l'intérêt.

En effet, un homme rend un service actuel. Sa volonté est de ne recevoir que dans dix ans le service équivalent. Voilà une valeur dont il se refusa la jouissance immédiate. Or le caractère de la valeur, c'est de pouvoir affecter toutes les formes possibles. Avec une valeur déterminée, on est sûr d'obtenir tout service imaginable d'une valeur égale, soit improductif, soit productif. Celui qui ajourne à dix ans la rentrée d'une créance, n'ajourne donc pas seulement une jouissance, il ajourne la possibilité d'une production. C'est pour cela qu'il se rencontrera dans le monde des hommes disposés à traiter de cet ajournement. L'un d'eux dira à notre économiste : « Vous avez droit à recevoir immédiatement une valeur, et il vous convient de ne la recevoir que dans dix ans. Eh bien, pendant ces dix ans substituez-moi à votre droit, mettez moi à votre

lieu et place. Je toucherai pour vous la valeur dont vous êtes créancier ; je l'emploierai pendant dix ans sous une forme productive, et vous la restituera à l'échéance. Par là vous me rendez un service, et comme tout service a une valeur, qui s'apprécie en la comparant à un autre service, il ne reste plus qu'à estimer celui que je sollicite de vous, à en fixer la valeur. Ce point débattu et réglé, j'aurai à vous remettre, à l'échéance, non seulement la valeur du service dont vous êtes créancier, mais encore la valeur du service que vous allez me rendre ».

C'est la valeur de cette cession temporaire de valeurs épargnées qu'on nomme intérêt.....

FRÉDÉRIC BASTIAT.

---

## ASSOCIATION

### Saint-Jean-Baptiste de Montréal

---

#### 75<sup>me</sup> Anniversaire de sa fondation

L'Association Saint-Jean-Baptiste veut célébrer le 75<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation en 1909, et on peut voir par la résolution qui suit qu'elle entend commencer immédiatement les préparatifs de cette fête, afin d'en assurer le succès.

A une assemblée du bureau de direction de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, tenue au Monument National, le 11 octobre 1907, sous la présidence de M. H. Laporte, président-général, la résolution suivante a été adoptée :